



UN CHANTIER EN QUATRE ACTES. I - Tranche ferme chœur et chapelles. 22 mois exécuté. II - Tranche optionnelle sur le transept. 15 mois, en cours. III - Tranche optionnelle sur la nef. 19 mois. IV - Tranche optionnelle sur façade ouest et sacristie. Soit 63 mois (plus de 5 ans) pour la restauration du gros œuvre et des extérieurs de l'église.



UNE PHASE LI À MI-CHEMIN. La phase II du chantier a débuté il y a un an et s'achèvera cet été. Le temps écoulé entre le diagnostic et l'ouverture du chantier, plusieurs années, a aggravé la situation de l'édifice, notamment sur le transept. La voûte du bras sud a été « déconstruite » et les murs ont été reconstruits avant restitution d'une voûte enfin stable.



UN CUBAGE SUPPLÉMENTAIRE DE MATÉRIAUX. Le cubage de la pierre a été revu à la hausse, note Guillaume Ull, architecte du patrimoine, responsable du chantier pour l'agence Eric Pallot. Ici, notamment en raison de la nécessité de renouveler les pierres des murs du transept sud, altérées par des incendies qu'on ne soupçonnait pas.

Collégiale Saint-Maclou

Le transept, cœur du chantier actuel

La seconde tranche de restauration de Saint-Maclou, menée sur le transept, est en vitesse de croisière. Un chantier d'exception aux solutions sur mesure.

La restauration de Saint-Maclou a débuté le 9 octobre 2017 avec une première tranche prévisionnelle – chœur en partie haute, chapelles en partie basse. L'ouverture d'une seconde tranche optionnelle sur le transept a fixé maintenant le chantier sur le « cœur de l'église - le transept », avec sa flèche du XVI^e siècle », indique Guillaume Ull, architecte du patrimoine de l'agence Eric Pallot. Deux voûtes ont été laissées en place et traitées ainsi. La troisième, sur le bras sud du transept, a été démontée. « L'édifice a été tellement déformé au cours des siècles qu'il faut la remonter afin que sa charge soit répartie comme elle l'était à l'origine. »

Entre le diagnostic et le début des travaux, des infiltrations sur le bras sud ont aggravé l'état de l'édifice. « Beaucoup de pierres ont gelé, d'autres ont été altérées par des incendies anciens, pathologie qu'on ne soupçonnait pas au départ... » Les maçons ont même été contraints de remonter jusqu'à l'arase les murs qui porteront la voûte nouvelle. « Le tambour de la flèche était plutôt, en bon état. C'est surtout sa base, au-dessus des voûtes, qui était altérée. » Au-delà du parapluie, la flèche elle-même sera échafaudée prochainement. La maçonnerie va bon train et la charpente est bien avancée. « Nous espérons bientôt commencer la couverture. Lorsqu'elle sera réalisée, le parapluie sera démonté et nous interviendrons depuis les échafaudages. » Quant aux murs pignons du transept, maintenus par des tirants depuis le XIX^e siècle, ils bénéficieront d'une solution innovante : ils seront solidarisés à la charpente. Livraison : l'été prochain.

J.-M. VAN HOUTTE

CARTE D'IDENTITÉ

- **Église Saint-Maclou** de Bar-sur-Aube, XII-XVIII^e siècles, MH.
- **Durée du chantier** : 63,5 mois.
- **Montant du chantier** : 4,38 M€
- **Entreprises** : Léon-Noël (maçonnerie et taille de pierre), ACC (couverture), AIB (charpente et menuiserie), Arts et Forges (serurerie), Florence Goret (décor peints).
- **Souscription** : www.fondation-patrimoine.org/ (plus de 48 000 € déjà réunis)



DANS LA CHARPENTE. Les bois de la puissante charpente du XIV^e siècle qui porte la flèche de Saint-Maclou ont été largement renouvelés par greffage, lorsque c'était possible. Les madriers qui constituaient le sommet de la flèche, madriers réarmés d'un IPN à l'époque moderne, étaient complètement pulvérisés et ont été intégralement changés.



BRAS SUD DU TRANSEPT. Les voûtes sont des structures très plastiques qui supportent des déformations. Celles de la voûte du bras sud étaient telles quelle a été déposée. Les murs reconstruits jusqu'aux arases et les angles renforcés. Il est rare de procéder à une dépose-reconstruction. Ce fut le cas pour les voûtes des chapelles du chœur, tranche I.



DES PIGNONS RESOLIDARISÉS. Les tirants métalliques posés au XIX^e siècle pour pallier l'écartement progressif des pignons seront démontés. Pour éviter cet effet de versement progressif, les murs-pignons seront directement fixés à la charpente elle-même. C'est encore une solution originale dictée par le cas particulier de la collégiale Saint-Maclou.

a copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)